



---

## DÉCLARATION

---

94/17

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION**

**DE**

**L'HONORABLE ANDRÉ OUELLET,**

**MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,**

**À L'OCCASION DU LANCEMENT DE LA CHAIRE JEAN MONNET**

**À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

**MONTREAL (Québec)**

**Le 25 avril 1994**

Je remercie les organisateurs de ce symposium de leur invitation, et de m'avoir offert un cadre aussi prestigieux pour vous faire part de l'état des relations entre le Canada et l'Europe.

La Chaire Jean Monnet, dont nous célébrons le lancement aujourd'hui même, est un modèle de coopération. Le père de l'Union européenne aurait accueilli avec enthousiasme un tel projet. L'importance de cette Chaire est double. Elle aidera nos enseignants et nos chercheurs dans leur travail de promotion des études en intégration européenne et de nos relations transatlantiques. Par ailleurs, elle reflète notre volonté commune de privilégier un lien de partenariat entre le gouvernement, la communauté universitaire et le secteur privé. Par son ouverture, son esprit de rassemblement et de concertation, cette Chaire sera bénéfique à l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.

Cette Chaire Jean Monnet est la première à être créée à l'extérieur de l'Union européenne. Le fait que le Canada ait été choisi est significatif. Ce choix témoigne non seulement de la réputation favorable dont le Canada jouit auprès de l'Union européenne, mais aussi de l'excellente réputation de nos institutions universitaires à l'étranger.

Votre colloque est placé sous le thème de «L'Europe du Traité de Maastricht dans un monde en mutation». Nous reconnaissons tous les changements bouleversants auxquels nous avons été confrontés et qui continuent à nous poser des défis. Comme vous le savez, notre gouvernement s'est engagé à revoir sa politique étrangère et de défense. Je suis conscient que l'Union européenne et ses pays membres suivent d'un oeil curieux et intéressé cet examen. Dans ce monde en mutation il va sans dire que nos relations seront à l'ordre du jour de cet examen. Je ne puis vous dire quelles seront les grandes lignes que le comité parlementaire chargé de cet examen privilégiera. Je puis cependant vous exposer quelques éléments qui guident le gouvernement dans sa réflexion sur nos relations transatlantiques. J'aimerais parler, si vous le voulez bien, de l'évolution de nos relations jusqu'à présent, des conséquences des mutations géopolitiques et sociales de ces dernières années et finalement des grandes directions qui s'offrent à nous. Comme vous le constatez, je ne vous propose pas de cadre analytique fracassant, j'en laisse le soin au titulaire de la Chaire Jean Monnet et à son équipe!

### **Le Canada et l'Europe : des liens transatlantiques solides et profonds**

Jean Monnet relate, dans ses mémoires, quelques réflexions intéressantes qu'il a faites sur le Canada lors d'un voyage de jeunesse en 1906 dans l'Ouest canadien. Il écrivait : «Je rencontrais un peuple dont l'occupation première n'était pas de gérer ce qui existait, mais de développer sans trêve, en ne pensant pas aux limites et en ne sachant pas où est la frontière.»

Cette phrase, bien que décrivant une impression datant de 1906, n'a rien perdu de sa pertinence. Au crépuscule de ce siècle aux bouleversements innombrables, dans cette ère des télécommunications et de l'immédiat, nous ne pouvons penser ni aux limites, ni aux frontières. Tout récemment, les frontières idéologiques tracées au coeur de l'Europe ont été effacées. Le nouvel environnement mondial a fait éclater les frontières traditionnelles qui ont modelé notre esprit tout au long de la Guerre froide. Jean Monnet voyait dans nos pionniers l'esprit qui allait le guider tout au long de sa carrière : l'union, l'entraide et l'interdépendance en dépit des frontières. À l'heure de l'ALENA [Accord de libre-échange nord-américain] et du Traité de Maastricht, nous partageons plus que jamais le même élan, le même esprit de pionnier.

Certains regardent l'Océan Atlantique et n'y voient qu'un obstacle, un espace qui nous sépare, qui nous écarte. L'Histoire nous offre, heureusement, un bilan tout autre et nous montre que le retranchement et l'isolationnisme sont futiles. Cet océan a porté sur nos rives les navires de nos ancêtres et plus récemment nos troupes à la défense de l'Europe. Nous partageons l'espace atlantique avec des pays comme la Belgique, les Pays-Bas ou le Portugal. Vous n'ignorez pas les liens qui nous unissent en matière de pêcheries. Des liens économiques mais aussi moraux, dirais-je, pour assurer le renouvellement de cette ressource précieuse et fragile.

Jean Monnet a eu, au cours de sa brillante carrière, l'occasion d'apprendre, notamment lors de deux grandes guerres, que le Canada et l'Europe avaient grand besoin l'un de l'autre, et de l'apprécier. L'Histoire, encore une fois, nous offre de nombreux exemples, douloureux certes, mais qui témoignent de notre reconnaissance mutuelle. De nombreuses villes européennes resteront à jamais gravées dans la mémoire collective de mes compatriotes. Des villes comme Ypres, Dieppe, Passchendaele ou Vimy. Que ce soit dans les tranchées de la Grande Guerre ou, il y a 50 ans, sur les plages normandes, le Canada a démontré de façon on ne peut plus claire et douloureuse son attachement profond à l'Europe. Le premier ministre, le très honorable Jean Chrétien, témoignera de l'importance de ce chapitre dans l'histoire de nos relations en participant aux cérémonies officielles commémorant le 50<sup>e</sup> anniversaire du débarquement allié en Normandie.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler que le Canada est né de deux grandes cultures politiques européennes qui ont donné naissance à un système politique et à une culture propres en terre d'Amérique. À titre d'exemple, le Québec s'est vu légué en héritage un système parlementaire britannique, ainsi qu'un système juridique basé sur le Code civil. Nous partageons, en grande partie, le même environnement culturel, le même héritage

humaniste. Sur un grand nombre de sujets, nous nous basons sur la même approche, la même philosophie.

Voilà en somme l'esprit qui a guidé notre démarche, naturelle en quelque sorte, pour établir des liens institutionnels ou administratifs avec l'Europe, dans tous les domaines et ce, peu importe les obstacles. Après tout, les européens comptent parmi nos alliés les plus importants. L'OTAN [Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord] et la CSCE [Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe] nous ont permis de forger des liens solides pour assurer la sécurité et la paix en Europe pendant la Guerre froide. L'OPANO [Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest] pour assurer une gestion saine et commune des ressources de cet océan que nous partageons. L'Accord cadre sur la coopération commerciale et économique de 1976, le premier du genre à être signé par la Communauté avec un pays tiers, la Déclaration transatlantique de 1990, sans parler de la multitude de commissions mixtes bilatérales. Nous avons maintenant plusieurs programmes de coopération, couvrant une gamme complète de sujets. Nous avons fait beaucoup de progrès. Il va sans dire que ces programmes ont beaucoup contribué à l'évolution de nos relations.

La Déclaration transatlantique mettait sur pied un mécanisme de réunions régulières entre le premier ministre et le président du Conseil de l'Europe et le président de la Commission européenne.

#### **De Berlin à Maastricht : une mise au point nécessaire**

L'Europe qu'envisageait Jean Monnet est presque devenue réalité. Cependant, l'environnement immédiat de cette Europe est en pleine mutation. Jean Monnet aurait vu le fruit de ses efforts dans l'unification allemande et la fin du communisme, et la concrétisation de ses craintes dans l'horreur des conflits interrégionaux.

Personne ne peut douter que l'Europe est toujours centrale à la sécurité et à la stabilité du monde. Certains voient le retrait de nos troupes en Allemagne comme un abandon de l'Europe. Ceci est faux. Les dangers d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes qu'hier. Nos troupes sont maintenant en Bosnie-Herzégovine et en Croatie.

Les nouvelles menaces s'appellent purification ethnique, nationalismes exacerbés, terrorisme, prolifération nucléaire et catastrophes écologiques, pour n'en citer, malheureusement, que quelques-unes.

Ces changements font l'objet d'un examen détaillé, non seulement au Canada, mais aussi en Europe. Après tout, de la chute du Mur de Berlin au Traité de Maastricht, une mise au point s'impose.

En effectuant notre examen, nous n'oublions pas l'importance de l'Europe dans l'ensemble de nos relations.

L'Union européenne est notre deuxième marché d'exportation, le plus grand marché du monde et le plus grand importateur. Notre commerce bilatéral est fondé sur la valeur ajoutée. Plus de 75 p. 100 de nos exportations vers l'Union européenne se composent de produits finis ou manufacturés. Ce marché est vital pour le Canada et toutes ses régions. À titre d'exemple, en 1992, 30 p. 100 des exportations de Terre-Neuve étaient destinées à la Communauté européenne. Peu de gens savent que l'économie des provinces de l'Atlantique dépend en grande partie de leurs exportations vers l'Europe. Au niveau national, l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique sont les provinces qui exportent le plus vers la Communauté européenne. Après les États-Unis et le Japon, nos partenaires commerciaux bilatéraux sont le Royaume-Uni et l'Allemagne. Vingt-sept pour cent des investissements directs effectués au Canada proviennent de l'Europe, alors que les investissements canadiens en Europe s'élèvent à 22 milliards de dollars.

L'Europe est loin d'avoir achevé son projet d'intégration. Au contraire, elle continue à déplacer ses frontières en élargissant l'Union à l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède. Du même coup, l'Union européenne partagera, pour la première fois, une frontière avec la Russie et la Hongrie. Je vois d'un très bon oeil cette nouvelle dimension nordique pour l'Union européenne. Je pense que nous pouvons nous attendre à une plus grande coopération sur les questions circumpolaires, qu'il s'agisse d'environnement, de sécurité ou de développement durable.

Depuis la chute du Mur de Berlin, l'Union européenne est devenue une plaque tournante, une porte d'accès aux nouveaux marchés d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. Le Canada, comme l'Europe j'en suis sûr, y voit une occasion à saisir absolument. Encore une fois, nous pouvons profiter de nos liens historiques avec le vieux continent. Plus d'un million de Canadiens et de Canadiennes sont d'origine ukrainienne ou polonaise. Déjà un nombre important d'entre eux sont retournés au pays de leurs ancêtres pour forger de nouveaux liens, pour aider ces pays à développer leurs institutions politiques, démocratiques et économiques.

L'École des hautes études commerciales de l'université de Montréal est associée au projet de transfert d'un cours MBA en Roumanie. Ce projet, d'une valeur de près de 3 millions de dollars, qui a démarré la semaine dernière, verra une vingtaine de professeurs canadiens affectés à l'École d'études graduées en gestion de Roumanie pour réaliser ce projet. Le projet est réalisé par l'université du Québec à Montréal (UQAM) et

bénéficiera de l'apport de professeurs des trois autres universités montréalaises selon les besoins.

### **Le Canada et l'Europe à l'aube du nouveau siècle : plus que jamais des avantages communs**

L'Union européenne étend son influence et présentera en l'an 2000 un visage radicalement différent auquel nous devons aussi nous adapter. Toutefois, il est clair que le Canada n'a aucune intention de se retirer de l'Europe. Nous avons plutôt l'intention de redéployer nos efforts pour mieux relever les défis et saisir les occasions qu'une Europe en mutation et en expansion nous offre.

Je pense que nous devons nous inspirer de l'exemple de Jean Monnet dans notre démarche mutuelle. Nous devons, pour emprunter ses mots : «faire oeuvre commune, non pour négocier des avantages, mais pour rechercher notre avantage dans l'avantage commun».

Alors que nous devons examiner le nouveau rôle de nos organisations de sécurité collective, nous reconnaissons que parmi les principales priorités des nations, les intérêts économiques ont remplacé les intérêts de sécurité militaire.

L'économie de ce XXI<sup>e</sup> siècle qui s'approche sera encore plus compétitive et internationale. L'éducation et la formation assureront le succès des nations dans cette économie. Les institutions d'enseignement supérieur apportent une contribution essentielle à l'évolution de la société canadienne. Notre Livre rouge en témoignait par ces mots : «Le gouvernement fédéral peut et doit être solidaire de l'effort national en faveur d'un enseignement qui nous permettra d'être compétitifs à l'échelle internationale.»

C'est avec grand intérêt que j'ai pris connaissance du récent Livre blanc de la Commission des communautés européennes : *Croissance, compétitivité, emploi. Les défis et les pistes pour entrer dans le 21<sup>ème</sup> siècle.* La Commission y souligne des thèmes que nous avons développés dans notre propre Livre rouge. Nous reconnaissons l'importance de l'éducation, de la recherche et du développement et des nouvelles technologies dans la relance de nos économies. Ces deux documents laissent entrevoir des voies possibles de collaboration.

Nous devons forger des liens transatlantiques de coopération et de partenariat dans les domaines de l'enseignement supérieur. Le gouvernement du premier ministre Jean Chrétien souhaite donner aux Canadiens et aux Canadiennes les outils nécessaires qui leur permettront de briller dans cette nouvelle économie internationale fondée sur l'information et le savoir.

L'internationalisation de l'éducation supérieure est un de ces outils, et je suis sûr que nous saurons prendre les mesures nécessaires pour permettre une collaboration accrue et structurée avec l'Europe dans ces domaines cruciaux que sont l'éducation et la formation.

D'ailleurs, l'éducation est l'un des domaines que la Déclaration transatlantique vise à développer, de même que l'économie, la recherche et le développement et l'audiovisuel. Le premier ministre et le président de la Commission européenne Jacques Delors ont confirmé ceci lors de leur rencontre à Ottawa, la semaine dernière. La Table ronde Canada-Europe, tenue à l'invitation de la Communauté européenne il y a deux semaines, à Louvain en Belgique, est un pas important dans notre démarche commune de forger des liens étroits de coopération en matière d'éducation supérieure et de formation de la main-d'oeuvre en préparation du siècle à venir.

L'examen de notre politique étrangère nous donne l'occasion de revoir l'ensemble de notre action internationale à l'appui de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation.

Les institutions d'enseignement supérieur apportent une contribution essentielle à l'évolution de la société canadienne et sont des partenaires clés dans l'effort national visant au maintien de notre compétitivité. À ce double titre, le secteur de l'enseignement supérieur joue un rôle de premier plan dans la poursuite des intérêts du Canada à l'étranger.

En reconnaissance de l'importance de ce rôle et de l'excellente coopération établie entre nos deux paliers de gouvernement en ce domaine, je désire associer étroitement les provinces à la démarche visant à revoir l'ensemble de notre action internationale en matière d'enseignement supérieur. Ce dialogue devrait apporter une contribution unique à la revue d'ensemble de la politique étrangère du Canada.

J'ai donc invité le ministre Jacques Chagnon, président en exercice du Conseil des ministres de l'éducation du Canada, à se pencher sur cette question à l'occasion de la prochaine rencontre du Comité consultatif fédéral-provincial sur les activités internationales liées à l'éducation.

Je le répète : nous n'avons pas l'intention de nous retirer de l'Europe. Les mutations géopolitiques, économiques et sociales de ces dernières années nous amènent plutôt à un redéploiement de nos ressources de plus en plus limitées. Des choix s'imposent donc.

Nous avons la volonté ferme de maintenir notre présence et notre rayonnement culturels en Europe. La présence du Canada à l'étranger ne peut se mesurer simplement par la somme de ses

exportations. Elle se mesure par le rayonnement de nos artistes, de nos créateurs, de nos penseurs. Elle se mesure par l'écho de ses langues à Paris, Londres, Rome ou Bruxelles. Nos musiciens, nos cinéastes, nos écrivains, nos penseurs forment des liens humains, tangibles et directs. L'Europe demeure un marché vital pour eux.

Ainsi, je tiens à vous annoncer que nous avons annulé la décision prise par le gouvernement précédent de vendre le Centre culturel à Paris. Nous examinons une série d'options quant à son orientation future. Nous examinons aussi comment consolider et rationaliser notre action culturelle internationale.

Une relation forte et diversifiée avec nos partenaires européens, et avec l'Union européenne, reste essentielle à l'équilibre de notre politique étrangère. Sur la base d'une très longue pratique, notre dialogue politique, économique, commercial et culturel doit être enrichi et suivi.

Cette tâche n'incombe pas seulement aux gouvernements. Elle incombe également à nos entreprises, nos décideurs, nos chercheurs et nos formateurs d'opinion des deux côtés de l'Atlantique.

### Conclusion

Vous conviendrez comme moi que les liens entre le Canada et l'Europe sont solides. Comme l'a aussi écrit Jean Monnet : «s'attacher au nécessaire est plus réaliste que de considérer seulement ce qui est possible».

La sécurité de l'Europe demeure nécessaire, aujourd'hui plus que jamais. La présence de nos troupes en ancienne Yougoslavie illustre de manière on ne peut plus claire l'importance que nous accordons à la sécurité en Europe.

La fin de la Guerre froide, l'intégration et l'expansion de l'Europe ont transformé radicalement la relation transatlantique.

Les impératifs de sécurité et de défense demeurent importants. Les bases de notre coopération dans ces domaines sont solides, mais les défis sont nombreux.

Il est nécessaire de réformer les institutions comme l'OTAN ou la CSCE pour les adapter aux nouveaux besoins de ce monde en mutation. Il faut intervenir pour aider les pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est à réussir leur transition vers une économie de marché. C'est une tâche essentielle pour assurer la stabilité du vieux continent. Il faut, enfin, multiplier les efforts pour la prévention des conflits et le maintien de la paix.



Tout doit être fait pour abolir les frontières et conserver la plus grande ouverture entre les ensembles économiques américain, européen et asiatique qui se concrétisent.

Alors que les frontières géographiques, sociales et économiques de l'Europe sont en mutation, il est essentiel d'examiner nos liens plus en détail. Pensons donc en termes de nécessité et non de possibilité.

Dans un monde en mutation constante, la seule certitude que nous partageons est qu'aucune nation ne peut s'isoler. Le Canada et l'Europe ne peuvent se permettre de négliger une collaboration aussi longue et fructueuse. L'Europe demeure centrale à la politique étrangère du Canada.